

AVIS N° 024-2024 / DC/BR / DG

TPCI 5,90 % 2020-2030

**Paiement des intérêts annuels et
Remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de la Côte d'Ivoire procédera, le 29 février 2024, au paiement des intérêts annuels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPCI 5,90% 2020-2030 » pour un montant global net d'impôt de **6 677 414 690 FCFA** (Six milliards six cent soixante-dix-sept millions quatre cent quatorze mille six cent quatre-vingt-dix FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SGI AFRICABOURSE, 01 BP 6002 Cotonou, Bénin - Tél : (229) 21 31 88 35 / 21 31 88 36 ; Fax : (229) 21 31 14 54.

Fait à Abidjan, le 13 février 2024

Le Directeur Général



Birahim DIOUF